

Paris, 9 octobre 2018

Mesures protectionnistes américaines : L'effet de contagion sur les partenaires commerciaux des pays touchés sera significatif

- **La tendance au protectionnisme accru concerne un grand nombre de pays avancés et émergents**
- **L'utilisation des barrières tarifaires a doublé depuis 2009, avec une recrudescence marquée aux Etats-Unis entre 2016 et 2018, mais ne représente qu'1/6 de l'ensemble des mesures protectionnistes dans le monde**
- **L'effet indirect de la hausse des droits de douane américains se matérialise en une diminution des exportations d'un pays partenaire vers le pays touché. D'après Coface, une hausse de 1% des droits de douane aux Etats-Unis correspond à une réduction des exportations du pays partenaire vers le pays touché par les barrières tarifaires de 0,5% en moyenne**
- **Le transport (-4,4%) et la machinerie (-3,7%) sont particulièrement affectés**

Le nombre net de mesures protectionnistes mises en œuvre dans le monde est aujourd'hui 2,5 fois¹ plus élevé qu'en 2010. Dans la plupart des économies avancées (Etats-Unis, Europe de l'Ouest, Japon, Canada, Australie) et beaucoup de grands émergents (Brésil, Argentine, Inde), la part des importations touchées par des mesures protectionnistes existantes est supérieure à la part de celles bénéficiant de mesures favorables. Toutefois, plusieurs pays d'Asie du sud-est (Vietnam, Philippines, Cambodge), la Russie et plusieurs pays d'Amérique latine (dont le Mexique, la Colombie et le Pérou) ne suivent pas cette tendance. Parmi les instruments protectionnistes, se distingue la hausse des droits de douane sur les importations, dont l'utilisation, bien que minoritaire, a doublé en 9 ans (16% du total début septembre 2018, contre 8% en 2009). Sans surprise, l'accélération de cette hausse aux Etats-Unis s'est faite principalement entre 2016 (5,4%) et 2018 (12,5%), reflétant le tournant dans sa politique commerciale lié à l'élection de Donald Trump. Mais dans le même temps, du fait de la multiplication continue du nombre d'accords commerciaux régionaux, l'abaissement des barrières tarifaires est aujourd'hui l'instrument le plus utilisé pour favoriser le libre-échange et l'émergence de systèmes de production multinationaux.

La nouvelle ampleur donnée au protectionnisme par la récente hausse des droits de douane américains fait craindre un choc affectant, par effet de contagion, les différents acteurs impliqués au sein du réseau de production. Au-delà de l'effet direct, Coface a identifié l'existence d'un effet négatif indirect de cette hausse tarifaire sur les exportations de valeur ajoutée de 12 secteurs d'activité dans 63 pays. L'augmentation d'un point de pourcentage de barrières tarifaires

¹ Différence entre le nombre de mesures protectionnistes et celles visant à libéraliser le commerce ; source : Global Trade Alert

américaines imposées à un pays résulte, toute chose égale par ailleurs, en une diminution de - 0,46% des exportations de valeur ajoutée d'un pays partenaire vers ce pays touché par les barrières tarifaires, et de - 0,6% dans le cas d'une estimation limitée aux secteurs manufacturiers.

« L'effet indirect sur les exportations de valeur ajoutée des partenaires commerciaux des pays touchés par les droits de douanes américains est significatif, bien que, sans surprise, plus faible que l'effet direct. Cela peut s'expliquer par le fait que le pays partenaire peut réorienter une partie de ses exportations vers d'autres pays fournisseurs des Etats-Unis mais pas affectés par les barrières tarifaires. Cela permet donc de limiter l'effet contagion sur les exportations des biens intermédiaires par les pays partenaires », commente Julien Marcilly, économiste en chef de Coface.

Cet impact indirect est particulièrement prononcé dans le secteur des transports (qui inclut l'automobile) caractérisé par une chaîne de production multinationale développée : une hausse d'un point de pourcentage des droits de douane américains dans un pays ciblé pourrait provoquer une diminution de la valeur ajoutée exportée par un pays partenaire vers ce pays de 4,4% en moyenne. A titre d'exemple, l'Allemagne, le Japon et les Etats-Unis sont les premiers pays affectés par ces effets indirects dans le cas de barrières tarifaires américaines sur les exportations automobiles chinoises. La machinerie, le secteur minier et le papier-bois sont également touchés avec des élasticités respectivement de -3,1%, -3,1% et -2,4%, vient ensuite l'électronique (-1,4%). Dans ce dernier cas, le Vietnam, la Corée du Sud, le Japon, Taïwan et la Thaïlande seront les premières victimes de ces effets indirects de droits de douane américains sur les exportations chinoises de téléphones. A l'inverse, l'impact indirect est plus faible pour les produits alimentaires et non significatif pour les métaux, la chimie et les produits agricoles.

CONTACT MEDIA

Maria KRELLENSTEIN - T. +33 (0)1 49 02 16 29 maria.krellenstein@coface.com

Coface : for trade - Ensemble, développons l'entreprise

70 ans d'expérience et un maillage territorial des plus fins ont fait de Coface une référence dans l'assurance-crédit, la gestion des risques et l'économie mondiale. Les experts de Coface, dont l'ambition est de devenir le partenaire d'assurance-crédit le plus agile de l'industrie, opèrent au cœur de l'économie mondiale, aidant 50000 clients à construire des entreprises performantes, dynamiques et en croissance. Les services et solutions du Groupe protègent et aident les entreprises à prendre les décisions de crédit nécessaires pour renforcer leur capacité à vendre sur leurs marchés nationaux et d'exportation. En 2017, Coface comptait ~4,100 collaborateurs dans 100 pays et a enregistré un chiffre d'affaires de €1,4 Mds.

www.coface.com

COFACE SA. est coté sur le Compartiment A d'Euronext Paris
Code ISIN : FR0010667147 / Mnémonique : COFA

